

## HUITIÈME ANNÉE

## COMPLIMENTS D'ANNIVERSAIRE AU 'MONDE ILLUSTRÉ'

L'homme déjà sort de l'enfance  
Alors qu'à ce terme arrivé  
Il voit poindre l'adolescence  
Et le beau temps qu'il a rêvé.

A plein cœur aspirant la vie,  
Il ne demande qu'à grandir,  
Et sent déjà, dans son envie,  
Qu'on s'améliore à vieillir.

Mais on a coutume de dire :  
Sept ans, c'est l'âge de raison ;  
A part ça — ce serait médiocre,  
Tu subis la comparaison.

De fait, cher journal, hôte aimable  
Que je visite si souvent,  
Tu sus te montrer raisonnable,  
Rare marmot, dès en naissant.

Ta santé gaie et vigoureuse,  
Source de joie à tes parents,  
De ton enfance vertueuse  
Nous donne d'assez sûrs garants.

Toujours guidé par la sagesse,  
Modeste, et puis toujours prudent  
Te voilà fort de ta jeunesse,  
A l'âge où l'homme est un enfant.

Va, sans faiblir, poursuis ta course  
Vers l'âge mûr et ses succès ;  
Tâche un peu d'arrondir ta bourse  
Pour en verser dans nos goussets...

Tes parrains brûlent d'un beau zèle,  
A moitié désintéressé :  
Si je le dis, ami fidèle,  
Tu n'en va pas être froissé.

Sept ans de toutes nos tendresses  
Gratuites, nous sûmes t'entourer.  
N'est-il point temps que tes caresses  
Nous viennent un peu rémunérer ?...

En tous cas, dans ce jour de fête,  
L'intérêt n'est pas en son lieu ;  
Au nom de tous je te souhaite  
Tous les meilleurs dons du Bon Dieu !

*Fridt Olm*

## UN PARI DE DIABLE-BLEU.

UN DE NOS HÉROS DE 1812.

Un mien ami qui me fait de temps à autre l'honneur de venir fumer mon tabac et enfumer mon sanctum, m'était, l'autre jour, arrivé avec un diable-bleu féroce, et, après le bonjour d'usage, il n'avait trouvé rien de mieux à faire que de me tourner le dos pour se planter, taciturne et morose, devant le plan des cantons de l'agence de Montmagny qui tapisse le pan le plus aristocratique de mon bureau.

J'ai pour principe de ne jamais chercher noise au mal de rate où qu'il loge et je laissai discrètement le pauvre ahuri conter tout à son aise ses peines à mon plan. Il y avait dix bonnes minutes que durait cet intéressant entretien lorsque mon ami, se retournant brusquement vers moi :

— Ah ! ça, s'écria-t-il d'un ton un peu bourru, dis-moi donc une bonne fois en quel honneur on a baptisé du nom insipide de Rolette un des plus beaux cantons de l'agence de Montmagny. Ce nom, il m'agace les nerfs au superlatif, précisément parce que je ne vois pas à quels titres il figure sur cette carte, et je pari tout ce que tu voudras que tu n'en sais pas et que tu n'en sauras jamais plus long que moi là dessus.

— Tenu, mon vieux, repris-je ; tenu ton pari, mais j'en fixe l'enjeu, comme tu m'en donnes le droit. Donc je te prouve sur l'heure que le parrain du canton Rolette savait parfaitement ce qu'il faisait et, ma preuve faite, tu prends solennellement l'engagement de congédier, en toute occasion, ton diable-bleu au seul nom de *Rolette*.

Et sur ce, je fis passer sous les yeux de mon ami deux petits épisodes historiques que j'avais sous la main et dans lesquelles figurent héroïquement un Rolette.

Il fut entendu entre nous deux que j'avais gagné le pari et il fut ensuite convenu que je raconterais comment je l'avais gagné.

Et voilà pourquoi me voilà en frais de prose.

\* \*

J'ignore tout à fait quelle grande action, quel acte patriotique celui qui a baptisé le canton Rolette a eu en vue de glorifier ; j'ignore même si cet hommage s'adresse bien à *mon* Rolette. Mais ce que je sais — et cela suffit — c'est qu'il y a eu un Rolette qui a mérité ce grand honneur.

Ce Rolette est un des nombreux héros qui ont jeté tant de lustre sur notre race pendant la guerre de 1812

Ce n'est ici ni le lieu, ni l'occasion de retracer son origine et de le suivre du berceau à la tombe ; au reste, je n'ai pris la plume que pour raconter deux épisodes et je ne veux pas sortir de mon cadre.

Ces deux épisodes je les trouve dans un ouvrage anglais très remarquable comme style et renseignements, publié en 1864 par le colonel William F. Coffin, sous le titre de : "1812—The war and its moral—A canadian chronicle" (1812—La guerre et sa morale—Chronique canadienne.)

L'auteur qui, entre parenthèse, rend parfaitement justice à notre race, a fait lui-même la campagne de 1812 en qualité d'officier d'état-major et s'est trouvé, par conséquent, bien placé pour juger les hommes et les choses. Ce qu'il dit sur le compte de Rolette, il le rapporte sur la foi d'un témoin oculaire, officier dans le commissariat, *Squire Reynolds*.

\* \*

Un mot de mise en scène avant de donner la parole au témoin oculaire du colonel Coffin.

Le congrès américain venait de déclarer la guerre à l'Angleterre, (le 18 juin 1812) et, du côté du Canada, on se préparait partout à recevoir chaudement les envahisseurs. Un corps de volontaires, comprenant nombre de Canadiens-Français, avait été réuni dans les environs de Détroit par les ordres du général Brock, qui avait organisé en même temps une petite flottille de goélettes armées pour la protection des côtes canadiennes sur les grands lacs. Une de ces goélettes était sous le commandement de Rolette.

"Le 3 juillet, dit le *Squire Reynolds*, un brillant fait d'armes fut accompli par le lieutenant Rolette, un brave (*plucky*) petit Canadien-Français de Québec, ayant le grade de lieutenant dans la marine provinciale. Il était sorti en chaloupe avec huit hommes, lorsqu'il vit s'approcher un navire sous pavillon américain. Il l'aborda carrément, sauta sur le pont et se trouva au milieu d'uniformes américains. Sans dire mot, il plaça une sentinelle au coffre d'armes, une autre à l'échelle de la dunette, une troisième à la roue, et cela fait, il donna à haute voix ordre de faire feu sur quiconque résisterait.

"L'équipage n'avait pas encore eu vent de la déclaration de la guerre.

"Outre l'équipage, il y avait une garde de trente-trois soldats. Revenus promptement de leur surprise et voyant le petit nombre des assaillants, les Américains ne tardèrent pas à montrer les gros yeux à leurs capteurs ; mais le hazard fit que le navire se trouvait dans le moment à petite distance d'un moulin à vent érigé sur la rive canadienne et auquel un parapet de billots donnait l'apparence d'un petit fort.

"Rolette, avec une grande présence d'esprit, donna à haute voix ordre au timonier d'amener le navire sous les canons de la batterie imaginaire. Cela eut pour le moment son effet.

"Heureusement, un bateau monté par des marins sous les ordres d'un officier, arriva sur l'entrefaite ; ce qui permit à Rolette de garder sa prise. Ce navire était le paquebot de Cayuga ayant à son bord la caisse militaire du général américain Hull, du bagage extra, des approvi-

siennements militaires et médicaux, et toute la correspondance de l'armée américaine.

"Cet exploit de Rolette fut d'un grand service au général Brock lorsqu'il arriva le 13 août."

\* \*

L'autre épisode tout en étant moins brillant, n'en est pas moins caractéristique et ne fait pas moins d'honneur au courage militaire de Rolette.

C'était lors des premières rencontres sérieuses entre les troupes canadiennes et les troupes américaines. Le lieutenant Rolette avait la charge d'une pièce de canon.

"Avant la bataille, dit le témoin oculaire du colonel Coffin, Rolette vient me trouver et me dit qu'il avait un furieux mal de tête qui le rendait très malade. Je l'engageai à s'en aller. Le brave petit Canadien-Français se retourne vers moi comme si je l'avais insulté :

— On m'a, dit-il, confié un canon ; je me couvrirais d'une honte éternelle si j'abandonnais mon poste. Tenez, ajouta-t-il, en me présentant un volumineux foulard ; roulez-moi cela bien serré autour de la tête.

Je roulai le foulard très serré et Rolette s'éloigna d'un pas rapide en disant :

— Je suis mieux maintenant.

Après la bataille, il vint me trouver de nouveau :

— Ce foulard, dit-il, m'a sauvé la vie. Voyez.

Dans les plis du foulard, en effet, était une balle de fusil. La balle était entrée en coupant partiellement la soie et s'était aplatie d'un côté sur le crâne du lieutenant, un crâne qui devait être cuirassé. L'endroit où la balle avait frappé la tête était tout tuméfié, violacé.

Eh bien ; qu'en dites-vous ?

Est-ce que le nom de Rolette n'en vaut pas un autre et est-ce que le canton qui le porte a lieu d'en rougir ?

Enfin, est-ce que je n'ai pas royalement gagné mon pari ?

J'aurais invraisemblablement trouvé dans nos chroniques canadiennes tout ce qu'il faut pour mettre en lumière le nom de Rolette ; mais on comprend que j'éprouve une certaine jouissance, un certain orgueil à montrer ainsi un des nôtres couronné de lauriers par un historien qui ne saurait, dès lors, être soupçonné de forcer, à notre endroit, la note glorieuse.

Au reste, ce n'est pas là la seule feuille de l'intéressant livre du colonel Coffin où on trouve des choses aimables et flatteuses à l'adresse des Canadiens-Français, et quelque bon jour, sans qu'il soit besoin qu'un nouveau pari pousse à la roue, je ferai une autre petite excursion dans cette direction.

*Eug. Renaud*

## LES SAUTERELLES AU MAROC

(Voir gravure)

On sait que les Chambres françaises viennent de voter une somme de 600,000 francs (117,600), destinée à combattre par des précautions énergiques le fatal fléau des sauterelles en Algérie.

Ce n'est pas seulement en Algérie que les terribles criquets se montrent.

Le correspondant d'un journal parisien, en compagnie d'un jeune peintre belge, M. Maurice Romberg, ont dernièrement assisté, aux environs de la ville du Maroc, à un passage de sauterelles qui lui a fourni le sujet du dessin que nous reproduisons en huitième page.

Des bandes de ces insectes s'enlevaient sous les pas des chevaux et des soldats de la caravane militaire qui accompagnait le correspondant dans cette excursion, et leur nombre était si grand, qu'elles faisaient comme un nuage entre les cavaliers.

On ne saurait trop propager le culte et le souvenir des belles âmes dans un temps où il y en a si peu.